



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE
SAMEDI 15 OCTOBRE 2022**

Michel SAUGET, président de la ligue du Centre Val de Loire a convoqué les présidents de club de natation à une assemblée générale ordinaire le samedi 15 octobre 2022. Elle s'est tenue à la ferme BRISEBARRE chemin brisebarre de BLOIS (41000).

La liste nominative des présidents de clubs présents est jointe en annexe du présent compte rendu.

Ont assisté également :

Cécile DUCHATEAU (CTR), Cédric DANIGO, Joël GIRAULT, salariés.

Les personnes suivantes :

Dominique LEFEBURE (Secrétaire général), Olivier DUPAS (trésorier), Sandrine BONGIOVANNI, Jean-Pierre et Maryvonne MIQUEL, Christophe MOULIN-LE LOUARN, André BARAGOIN, Bernard TANCHOUX, Lydie THEURIER, Isabelle GISCLON-ROUILLY, Wilfried GRUEL, Yolande GRUEL, Patrick SOURIAU, Meryl ZANIN, Brice BERIAIM, Marine PENAGE, Myriam LAPENNE

- :- :- :-

Après vérification des pouvoirs (40 clubs sont représentés sur 54), le Président, Michel SAUGET, ouvre la séance de l'assemblée générale à 14h30.

L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire a été le suivant :

- ACCUEIL DU PRESIDENT DU COMITE DU LOIR ET CHER
- ALLOCUTION D'OUVERTURE DU PRESIDENT
- ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA DERNIERE ASSEMBLEE
- ADOPTION DES DECISIONS DES BUREAUX ET COMITES DE DIRECTION
- ADOPTION DU RAPPORT MORAL
- RAPPORT SPORTIF NATATION COURSE
- RAPPORT SPORTIF EAU LIBRE
- RAPPORT SPORTIF NATATION ARTISTIQUE
- RAPPORT SPORTIF WATER POLO
- COMPTE RENDU D'ACTIVITE DE L'ERFAN
- INTERVENTION DES REPRESENTANTS DE LA DTN et de la FFN
- RETOUR SUR LE SEMINAIRE DU 24 SEPTEMBRE
- INFORMATION SUR L'APPRENTISSAGE
- PRESENTATION DES COMPTES FINANCIERS DE LA SAISON 2021/2022
 - Présentation du rapport de gestion
 - Rapport des vérificateurs aux comptes
 - Approbation des comptes annuels
 - Quitus au comité de direction
 - Affectation du résultat
- PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL DE L'EXERCICE 2022/2023
 - Adoption des tarifs 2022/2023
- INTERVENTION DES PERSONNALITES PRESENTES
- QUESTIONS DIVERSES

- REMISE DES RECOMPENSES HONORIFIQUES
- REMISE DES RECOMPENSES AUX SPORTIFS
- DESIGNATION DES LIEUX ET DATES DES PROCHAINES AG
- POT DE L'AMITIE

Un document SPECIAL AG 2022 et un document présentant le bilan financier sont joints au présent compte rendu qui a servi de support à l'AG. Ils sont consultables sur le site de la ligue.

ACCUEIL DU PRESIDENT DU COMITE DU LOIR ET CHER

Dominique SEDILLEAU, président du comité départemental du LOIR ET CHER de natation, souhaite la bienvenue à l'assistance.

ALLOCUTION ET RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Dans son allocution d'ouverture (voir en fin de PV), le président de la ligue présente les excuses de :

- Monsieur Jean Louis DESNOUES président du CROS CENTRE ;
- Monsieur Mohamed MOULAY, Délégué auprès du président du conseil régional du CENTRE VAL DE LOIRE chargé des sports ;
- Monsieur Rodolphe LEGENDRE Délégué régional académique à la jeunesse, l'engagement et aux sports chez ACADEMIE D'ORLEANS TOURS.

Il présente Madame Christiane GUERIN, vice-présidente de la FFN et Monsieur Marc HANSLER de la direction technique natation de la fédération.

Le président procède ensuite à la lecture du rapport moral joint au spécial assemblée. Il est approuvé à la majorité des voix moins une abstention, celle du club de VERNOUILLET.

ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA DERNIERE ASSEMBLEE

Le procès-verbal de la précédente assemblée (consultable sur le site de la ligue) est approuvé à la majorité des voix moins une abstention, celle du club de VERNOUILLET.

ADOPTION DES DECISIONS DES BUREAUX ET COMITES DE DIRECTION

Tous les PV des réunions du bureau et du comité directeur sont sur le site de la ligue. Ils sont tous approuvés à la majorité des voix moins une abstention, celle du club de VERNOUILLET.

Le président de la ligue souhaite remercier, à titre personnel, les salariés pour leurs travaux réalisés cette année : Joel, Magali, Cédric et la CTR Cécile. A cette occasion, il leur remet un cadeau.

RAPPORT SPORTIF NATATION COURSE

RAPPORT SPORTIF EAU LIBRE

RAPPORT SPORTIF NATATION ARTISTIQUE

RAPPORT SPORTIF WATER POLO

COMPTE RENDU D'ACTIVITE DE L'ERFAN

Tous ces rapports et compte rendus sont dans le spécial assemblée. Ils n'ont fait l'objet d'aucune remarque, ils sont approuvés.

INTERVENTION DES PERSONNALITES PRESENTES

Compte tenu du départ des personnalités pour rejoindre leurs trains, les interventions des intervenants sont avancées.

Intervention de Madame Christiane GUERIN

Christiane GUERIN se présente. La natation vient de vivre des périodes difficiles avec le COVID et récemment la crise énergétique. On doit faire face à un manque d'éducateur malgré la mise en place de la formation de moniteur sportif de natation (MSN). Pour la demande EXTRANAT de l'interrégion, elle va interroger les services informatiques de la fédération. Pour les championnats de France du 2 au 6 novembre 2022, il est de plus en plus difficile de trouver des piscines pour les organiser. La ville de CHARTRES a finalement accepté de les organiser. Elle regrette que les officiels de la région n'aient pas été plus sollicités. Elle annonce qu'il y a une convention avec la ville de CHARTRES pour l'organisation de compétitions nationales. Michel SAUGET fait observer que la ligue ne la connaît pas. Elle demandera à Mme DORANGE de transmettre à la ligue cette convention. Concernant les accords avec la SACEM obtenus par la fédération, elle va se renseigner pour connaître l'état d'avancement des réflexions sur ce sujet. Pour Mme GISCLON-ROUILLY, l'accord existe toujours mais les clubs doivent se déclarer, d'où son intervention plus loin dans le courant de l'AG.

Intervention de Monsieur Marc HANSLER

Conseiller technique national, il est heureux d'être présent dans cette assemblée. Il est peiné par le fait que les problèmes d'emploi soient si peu pris en compte en termes de durée face à la problématique des officiels évoqués précédemment.

Pour lui, la ligue, les comités départementaux et les clubs ne doivent pas attendre le programme fédéral pour fonctionner. Le seul changement concerne la catégorie JEUNES qui passe sur deux années au lieu de trois. Il demande que les clubs, les comités départementaux et les ligues n'attendent pas le programme fédéral pour construire un programme adapté à leur territoire.

De nombreux échanges très intéressants avec les participants de l'AG ont suivi.

Il termine son allocution en donnant quelques explications sur le passage en année civile d'une saison de natation course et ne nous faisant part des réflexions en cours de l'équipe technique fédérale sur une semestrialisation des qualifications pour les France Benjamins.

RETOUR SUR LE SEMINAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2022

Cécile DUCHATEAU, CTR natation de la ligue du CENTRE VAL DE LOIRE, procède à une présentation des travaux réalisés par les trois ateliers lors de la journée du 24 septembre 2022. La présentation est sur le site de la ligue. Elle termine son exposé en présentant une courte vidéo sur cette journée.

INFORMATION SUR L'APPRENTISSAGE

Magali JOURDAIN, responsable de l'ERFAN, présente les modalités pour les clubs de faire appel à l'apprentissage. La présentation est sur le site de la ligue.

INFORMATION SUR LA SACEM

Madame GISCLON-ROUILLY a fait une présentation sur les obligations des comités et clubs vis à vis de la SACEM. La présentation est sur le site de la ligue.

REMISE DES RECOMPENSES HONORIFIQUES REMISE DES RECOMPENSES AUX SPORTIFS

Les personnes ci-dessous se voient remettre une récompense par la ligue.

RECOMPENSES NAGEURS :

1/ Coupe du Centre eau libre

Camille VARLOTEAUX

Jean DOBSON

Emma VARLOTEAUX

Anthony GREGOIRE

Amandine BRUNET

Mattéo BRUNET

Emilie AILLERIE

Jérôme ANNEQUIN

Virginie BOILLLOT

Fabrice FLAVIER

2/ compétitions nationales

Natation artistique

NAT (jeunes) – SRVI (juniors) – USC (seniors)

Natation course

Finalistes juniors (L.Gardin, M.Tebal, A.Richard, N.Bros)

Podiums jeunes (S.Moulin-Le Louarn – E.Ventolini)

Podiums juniors (S.Saudrais – N.Nsembene)

Titre jeunes (C.Varloteaux)

Sélection France (P.Huvet-Pansard)

RECOMPENSES FFN

Diplôme de reconnaissance (Didier GERBAULT, Stéphanie SILVAIN, Laetitia BOURGOGNON, Magali JOURDAIN, Eric THUILLIER)

Médaille de bronze (Maryvonne HAVARD, Maryvonne MIQUEL, Nathalie BOULAY)

Médaille d'argent (Mireille BARAGOIN, Christophe LEBRIS)

Médaille de vermeil (Caroline LEFRANC, Olivier DUPAS)

Une coupe est remise au club d'Orléans Waterpolo, champion régional 2021/2022.

PRESENTATION DES COMPTES FINANCIERS DE LA SAISON 2021/2022

Les comptes financiers sont détaillés dans le « spécial assemblée ». Ils présentent un résultat bénéficiaire de 8898€ sur l'exercice.

Il est fait lecture du rapport des contrôleurs aux comptes par Monsieur Jean-Claude GASNIER. Les comptes sont soumis au vote de l'assemblée qui les adopte à l'unanimité.

Il est donné quitus au comité directeur pour sa gestion financière de la saison 2021/2022.

L'assemblée générale décide, à l'unanimité, de faire le report à nouveau du résultat.

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL DE L'EXERCICE 2022/2023

Le trésorier présente les tarifs et le budget prévisionnel qui sont adoptés à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Philippe BAUDRON demande les raisons du montant de 500€ réclamé au nageur retenu dans le collectif. Il lui est répondu que cela représente 40% des frais engagés pour la participation au stage et à un meeting.

Jean-Pierre MIQUEL informe les clubs qu'il est le correspondant informatique EXTRANAT et qu'à ce titre, toute demande d'intervention doit lui être adressée en utilisant l'adresse informatique@natation-cvl.fr.

Il ajoute qu'il est nécessaire de suspendre tout officiel licencié qui ne reviendra plus sur le bord des bassins. Ceci afin de ne pas encombrer le travail de la fédération dans la vérification d'honorabilité des officiels.

CONTROLEURS AUX COMPTES

L'assemblée valide la liste des contrôleurs aux comptes suivante :

- Maryvonne MIQUEL ;
- Jean Claude GASNIER ;
- Carole CAMPREDON.

DESIGNATION DES LIEUX ET DATES DES PROCHAINES AG

La prochaine assemblée générale ordinaire aura lieu le samedi 21 octobre 2023 dans le LOIRET.

ANNEXE
LISTE DES CLUBS REPRESENTES

CHER

- AC BOURGES : Guy HETTON
- AN VIERZON : Christian BIRAT
- CNM SAINT GERMAIN : David FERDOILLE
- CN SAINT FLORENT : Pouvoir à Laurence VIGNEAU
- AL PAYS FLORENTAIS : Serge COHEN
- ES AUBIGNY : Laure PLEE
- CHER NATATION SANTE : Jacques TISSOT

EURE ET LOIR

- CND CHATEAUDUN : Stéphanie SILVAIN
- ASNB : Romain DUFER
- CHARTRES METROPOLE NATATION : François ROBLIN
- CN VAUROUX : Mireille BARAGOIN
- CN NOGENT : Guy CARTAL
- CO VERNOUILLET : Christophe LASSERRE

INDRE

- NC CHATEAUROUX : Christophe LE BRIS
- US LA CHATRE : Pouvoir à Grégoire GUILLAUME
- CD LE BLANC : Pouvoir à Ludivine BRUNET
- EA ISSOUDUN : Claude MULON

INDRE ET LOIRE

- AC AMBOISE : Pouvoir à Laetitia BOURGOGNON
- EN TOURS : Patrick GASTOU
- SR VAL DE L'INDRE : Caroline LEFRANC
- CN CHINON : Corine DASSONVILLE
- LOCHES AC : Sébastien DUMANGE
- JOUE NAT : Magali JOURDAIN
- US SAINT PIERRE : Bernard PERROT
- US CHAMBRAY : pouvoir à Philippe ROUSSEAU
- NA TOURS : Michèle ROUILLY
- CORSAIRE DE LUYNES : Philippe ROUSSEAU (non votant)

LOIR ET CHER

- US VENDOME : Marie Pierre AUGIER
- AN ROMORANTION : Françoise PREVEL
- AAJ BLOIS : Philippe DELOUZILLIERES
- CA SAINT LAURENT : Jean Claude TOUTAIN
- AS SALBRIS : Benoit BOISSET
- MASQ : Clémence BLEUSE

LOIRET

- ASPTT ORLEANS : pouvoir à Nicole TARTE
- CN BEAUGENCY : pouvoir à Etienne HUSSENOT
- USC LA CHAPELLE : Alexandra SOK
- USM SARAN : Jean Claude GASNIER
- OLIVET NATATION INOX : Pouvoir à Michel SAUGET
- ORLEANS WP : Catherine PINGANAUD
- NATATION CVL : Michel SAUGET

AG 2022 – BLOIS
ALLOCUTION DU PRESIDENT

Madame la Vice-Présidente de la FFN,

Monsieur le représentant du Directeur Technique National,

Mesdames, Messieurs, chers amis.

Je remercie sincèrement les personnalités qui nous font l'honneur de se joindre à nous pour cette assemblée générale et vous présente les excuses :

- de Monsieur Mohamed Moulay, conseiller régional délégué auprès du président du conseil régional Centre-Val de Loire, retenu par ailleurs*
- de Monsieur Jean Louis Desnoues, président du CROS Centre-Val de Loire, actuellement en séminaire à Tours*
- Monsieur Rodolphe Legendre, Délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, actuellement en réunion en préfecture.*

- :- :-

Pour ma trente-cinquième intervention en tant que Président de la Ligue, je ne reviendrais pas sur le passé et sur la dernière saison. Tout est dit dans le rapport moral que vous avez certainement lu avec attention et que vous serez amenés à adopter dans quelques minutes.

Mon intervention sera rapide, à peine quinze minutes, et se fera en trois points qui me semblent capitaux pour l'avenir de notre Natation :

- Après avoir subi une situation sans précédent liée à la crise sanitaire, nos clubs ont repris leurs activités avec passion et espoir depuis cette dernière saison, mais un nouveau péril nous guette avec la situation économique et les problèmes liés à l'augmentation exponentielle du coût de l'énergie qui va mettre en difficulté les collectivités territoriales et locales, risquant d'impacter le fonctionnement des piscines dans lesquelles pratiquons. Des fermetures sont déjà annoncées et j'espère sincèrement que nous n'aurons pas à pâtir des décisions qui seront prises çà et là et que nous pourrons poursuivre dans de bonnes conditions le travail entrepris au quotidien pour les enfants et les adultes.

Mais une situation plus grave encore met en péril notre discipline et il en va de notre survie. Les difficultés à obtenir des surfaces d'eau ne sont rien comparées au manque cruel d'encadrement pour nos activités. Plusieurs clubs risquent de cesser leur activité cette saison faute d'entraîneur ou d'éducateur et il devient plus qu'urgent de tenter de pallier cette pénurie. Les collectivités étaient déjà impactées par le manque de MNS depuis plusieurs années ; ce sont maintenant les clubs qui le sont.

Ce n'est pas faute de vous avoir mis en garde depuis quatre à cinq ans lors des assemblées précédentes. Je n'ai cessé de rabâcher que chaque club devait faire le nécessaire pour « recruter » en son sein nos futurs éducateurs et leur permettre d'entrer en formation dès l'adolescence. C'est chez nous que nous trouverons l'encadrement de demain, il ne faut pas attendre que d'autres organismes de formation nous trouvent les perles rares, notre ERFAN est bien la plus apte à s'occuper de nos jeunes et à les amener à progresser vers une situation professionnelle à notre service.

Que ce soit pour des formations fédérales (BF ou MSN) ou des formations d'état (BPJEPS), nous restons à votre service, et la nouvelle disposition concernant l'apprentissage dont vous parlera Magali tout à l'heure permet de renforcer l'offre de formations qui peut répondre à vos attentes

N'attendons plus, il est encore temps de réagir avant que la situation devienne catastrophique. C'est un service que nous rendrons aux clubs, mais c'est aussi un service que nous rendrons aux jeunes qui n'ont pas d'objectif professionnel encore bien précis et qui peuvent s'épanouir dans un environnement de travail auprès des jeunes.

Je compte sur votre investissement pour décider vos nageurs à entrer dès que possible dans un cursus de formation professionnalisant si l'on veut pouvoir exister encore dans quelques années.

- En poursuivant sur le domaine de la formation, j'en viens maintenant à m'exprimer sur les relations clubs / Comités départementaux / Ligue / FFN.

J'aurai une demande à formuler auprès du « cercle de compétence formation » de la FFN. Ne serait-il pas possible d'allonger le cursus de formation au MSN ? Je m'explique. La licence FFN devient maintenant nettement insuffisante pour comprendre les programmes sportifs fédéraux et il va bientôt falloir une licence universitaire avant d'entraîner sur le terrain, de pouvoir déchiffrer et comprendre le « spécial règlement fédéral » et surtout d'assimiler la politique sportive et ses objectifs.

Je croyais que l'objectif de l'équipe dirigeante était de simplifier et de stabiliser nos règlements, c'est du moins l'attente de la base. Qu'en est-il aujourd'hui ? Si nous connaissons les calendriers, les programmes sont toujours en attente, les modes de qualification sont incertains, et il est bien difficile de se projeter ne sachant pas ce qui nous attend.

Le passage en année civile de la saison qui est déjà une aberration en soi a déjà perturbé bon nombre de nos dirigeants, on poursuit dans la dérision avec une absence de programmes et des « suppositions » quant aux modes de qualifications. On nous parle même maintenant de travailler par semestre, personnellement j'en perds mon latin !

Vous ne devez pas être sans savoir que les réservations d'installation sont demandées par les collectivités en septembre, voire en juin pour certaines, comment fait-on sans programme ?

Je dois reconnaître toutefois la bonne volonté de notre président qui a tenu compte du courrier que je lui ai adressé en juillet dernier et que vous avez tous pu lire. Il a répondu favorablement à ma demande concernant la venue de représentants fédéraux qui je l'espère sauront répondre aux questions que vous ne manquerez pas de leur poser. Vous allez ressortir de cette assemblée avec tout ce que vous voulez savoir, je n'en doute pas.

J'en profite pour lancer une petite pique à mon amie Christiane.

- L'interrégion Ouest existe depuis près de cinquante ans et fonctionnait parfaitement en toute illégalité. Après de nombreuses demandes, la FFN a enfin accepté la création officielle d'une interrégion, ce que nous nous sommes empressés de faire. On vient, il y a quinze jours, de nous annoncer que la FFN n'était pas en mesure de répondre à notre demande de création sur Extranat, avec un prétexte fallacieux que nous ne pouvons accepter, 24 jours de développement alors que les interrégions existent déjà informatiquement, c'est nous prendre pour des dirigeants bien naïfs.
- Les championnats de France élite petit bassin seront organisés à Chartres dans trois semaines. Malgré le fait de n'avoir été prévenu que très tardivement, ce que je peux comprendre vu l'urgence, nous avons proposé nos services pour recruter et gérer le jury afin de diminuer les coûts ; je viens d'apprendre que celui-ci était déjà complet avec des officiels venus de toutes les régions de France, c'est un camouflet pour nous et une belle opération pour une fédération avec un bilan déficitaire !

Dans cette circonstance, la Fédération fait une fois de plus, preuve de son désintérêt pour une Ligue régionale comme la nôtre et nos officiels peuvent justement se poser la question de leur légitimité.

La Ligue Centre-Val de Loire a toujours joué la carte fédérale en organisant chaque année au moins une ou deux compétitions nationales depuis près de vingt ans. Si la FFN veut gérer seule les compétitions nationales, qu'elle le fasse ! Et si une nouvelle manifestation est envisagée à Chartres, je pense qu'elle se fera sans le soutien de la Ligue et c'est bien dommage. Trop, c'est trop, Il arrive un moment où le gentil caniche se transforme en méchant doberman !

J'ajouterai à cela l'incertitude des clubs quant à la signature d'un accord-cadre entre la FFN et la SACEM concernant la diffusion musicale lors des compétitions et, nous l'avons appris dernièrement lors des entraînements. C'est un point vital pour nos clubs de natation artistique et l'intervention d'Isabelle Rouilly lors de cette assemblée prend tout son sens devant l'inaction fédérale.

➤ Mais parlons plutôt de l'avenir à moyen terme.

Il importe de réfléchir dès maintenant à la succession de l'équipe dirigeante actuelle dont plusieurs membres vont laisser leur place, votre serviteur en premier. Si aucun nom ne circule pour l'instant, il est de mon devoir, de notre devoir, de préparer l'avenir.

Nous nous sommes donc lancés dans une réflexion qui a débuté il y a trois semaines avec le séminaire organisé à La Ferté St Aubin et dont Cécile vous présentera le bilan lors de cette assemblée. Ce séminaire, organisé en partenariat avec les comités départementaux et avec l'aide, entre autres du CROS par l'intermédiaire de sa directrice que je remercie, doit être la base et le socle d'un travail en commun pour la rédaction du futur plan de développement de notre Ligue.

D'autres réunions restreintes avec les volontaires vont être rapidement organisées pour vous écouter et définir des objectifs correspondant à vos attentes. Les thématiques développées lors de cette journée conviviale seront approfondies et amèneront, j'en suis sûr, des résultats concrets.

Le plan « impact 2024 » visant à mieux communiquer entre nous et offrir des fiches d'aides aux dirigeants et entraîneurs de nos clubs est le premier maillon de ce que nous souhaitons mettre en place et son développement qui devrait se terminer fin 2023 permettra de répondre rapidement aux attentes et questionnements de tous.

Je remercie sincèrement les collaborateurs, élus et intervenants qui ont préparé ce séminaire et qui vont poursuivre cette mission pour élaborer un plan de développement de qualité comme vous le verrez tout à l'heure dans le clip réalisé lors de ce séminaire.

Pour terminer mes propos, je souhaite que chaque club fasse un effort pour amener ses nageurs à pratiquer en compétition. La Ligue a fait de gros effort pour développer les activités de loisirs et les dispositifs ministériels depuis plusieurs années, il importe, tout en poursuivant le développement de ces activités, de se concentrer davantage sur ce qui est notre cœur d'intervention, à savoir la pratique sportive.

Je vous souhaite une bonne assemblée et une belle saison 2022/2023.

Merci de m'avoir écouté.